

# BILAN

## FLAVESCENCE

SECTEUR DE BLAYE

SECTEUR DE ST-CIERS-SUR-GIRONDE

SECTEUR ST-SAVIN-DE-BLAYE

Bulletin d'information du



## PAROLE DE PRO

« J'ai participé à la journée de formation et de prospection du G DON. Ça m'a beaucoup apporté parce que j'ai pu voir les différents symptômes sur différents cépages. Puis, on a pu prospecter pendant toute une matinée sur de nombreuses parcelles, voir de nombreux pieds avec un maximum de cas différents. C'est la meilleure façon pour apprendre ce qu'est la flavescence dorée et donc il faut venir pour apprendre, voire combattre la maladie. »

Pascal PEYVERGES  
Viticulteur à Casseuil

RETOUR SUR  
L'ANNEE 2019  
POUR LES  
COMMUNES DE  
VOS SECTEURS

CAMPAGNE  
VITICOLE 2019  
P.2-3

FOCUS  
DE L'ANNEE  
P.3

BILAN PAR  
COMMUNE  
P.4

882 hectares prospectés

9 % du vignoble visité

70 pieds de bois noir sur  
52 parcelles

397 pieds de flavescence dorée sur  
15 parcelles

Gros foyers à Saint-Androny

27 % des traitements insecticides économisés  
grâce au G DON des Bordeaux

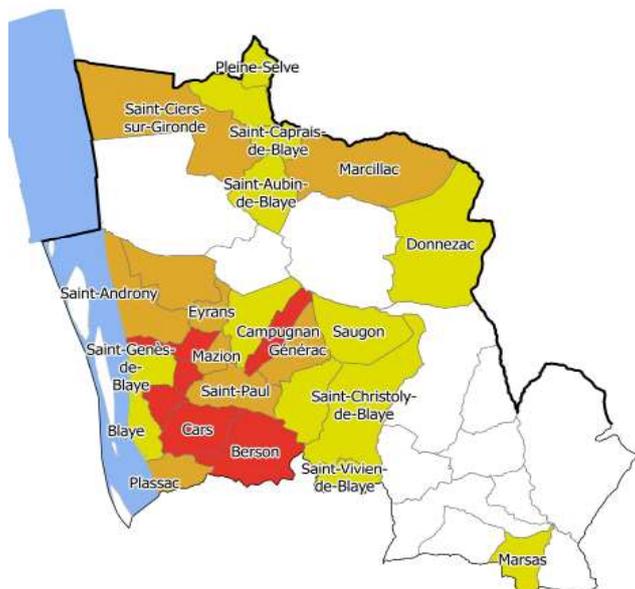
crédit photo : ©Clémentine Manon  
crédit graphique : ©Clémentine Manon

# CAMPAGNE VITICOLE 2019

## DIMINUER LES TRAITEMENTS INSECTICIDES

**70 % du vignoble** des communes de vos secteurs a été suivi par comptage ou piégeage des cicadelles de la flavescence dorée. Leur population était supérieure à la moyenne observée sur le GDON des Bordeaux (cf. dernière page) mais en baisse par rapport à 2018.

Sur l'ensemble des communes, le traitement adulticide d'été a pu être évité sur 4 677 hectares. Avec un coût de traitement estimé à 40 € par hectare (produit + passage), **l'économie est de 187 096 €** sur les communes de vos secteurs.



## ECONOMIE DE TRAITEMENT PAR COMMUNE

En jaune et orange apparaissent les communes où une économie de traitement a été rendue possible grâce au travail du GDON des Bordeaux, contrairement aux communes en rouge.

Depuis 2018, le déclenchement du traitement adulticide se fait à l'échelle des **sections cadastrales** et non à l'échelle des communes entières.

### Aménagement des traitements

- Commune non concernée
- Diminution sur toute la commune
- Diminution sur une partie de la commune
- Pas de diminution

## CONTENIR LA PROPAGATION DE LA FLAVESCEENCE DOREE

Une recherche des pieds contaminés a été réalisée sur de nouvelles zones : **Cartelègue** et **Saint-Christoly-de-Blaye** ont été prospectées en totalité, **Campagnan** et **Saint-Mariens** à 50 %.

Une seule parcelle avec de la flavescence dorée a été trouvée à **Saint-Christoly-de-Blaye**.

Sur vos secteurs, seulement 2 autres communes sont contaminées.

**Plassac** avec une seule parcelle encore en suivi, et **Saint-Androny**, toujours très contaminée avec cette année 4 fois plus de pieds atteints qu'en 2018 et de nouvelles parcelles identifiées à proximité des anciens foyers.

Depuis 2011, les équipes de prospection ont couvert 89 % des vignes de vos secteurs contre 79 % sur le GDON des Bordeaux.

Sur les communes déjà prospectées les années précédentes, les équipes du GDON des Bordeaux ne reviennent que sur les parcelles contaminées. Les autres parcelles ne sont pas visitées chaque année.

## PROSPECTION ET CONTAMINATION

Sur la carte, en vert, apparaissent les communes prospectées en totalité en 2019.

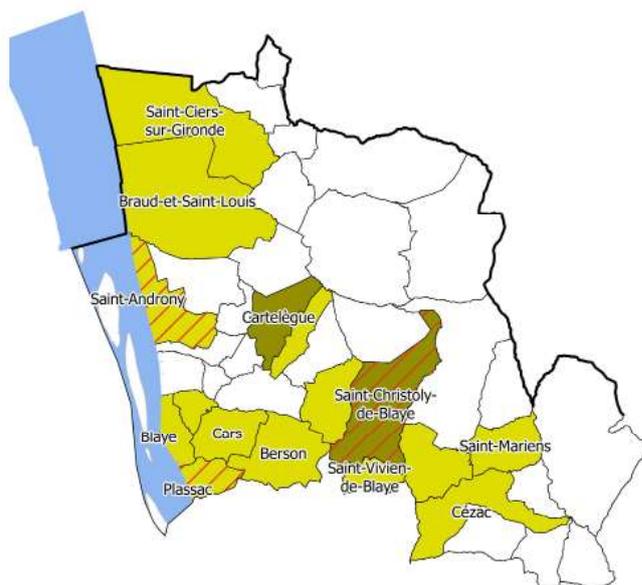
Des hachures rouges mentionnent la présence de flavescence dorée en 2019.

### Infection

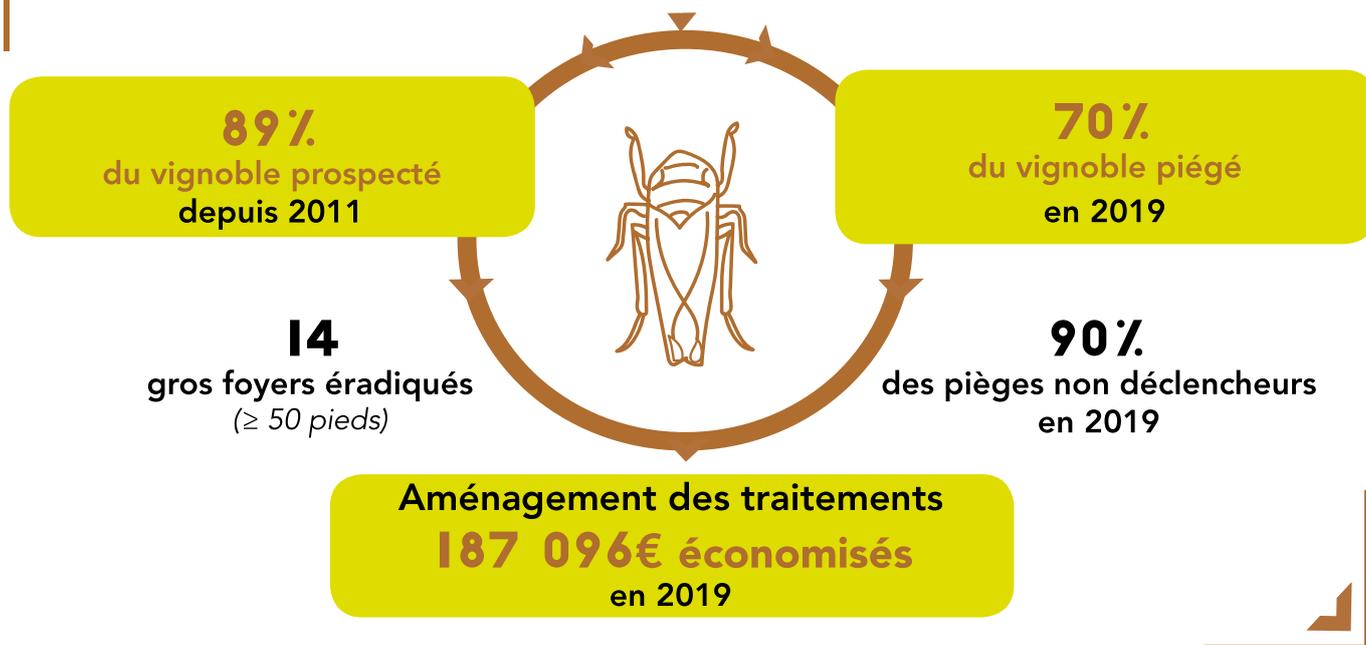
FD en 2019

### Prospection 2019

- Non prospecté
- Prospection partielle
- Prospection totale



## RESULTATS DE LA LUTTE COLLECTIVE SUR VOS SECTEURS



### SYMPTOMES

Ils sont visibles en août et septembre. **Un pied peut paraître sain en août puis exprimer les symptômes seulement en septembre.**

Chaque symptôme est variable : grappes séchées (quelques grains, 1 grappe ou 2 grappes séchées), bois mal aoûté (non aoûté, aoûté en partie, aoûté mais tardivement), décoloration des feuilles (quelques feuilles sur 1 rameau, plusieurs rameaux ou toutes les feuilles du pied).

**Les pieds peuvent exprimer 1 seul symptôme sur les 3.**

### ARRACHAGE DES PIEDS

Suite aux résultats d'analyses des pieds contaminés, leur arrachage est demandé **avant le 1<sup>er</sup> avril 2020.**

**Ces pieds sont à arracher totalement**, en évitant toute repousse car la bactérie de la flavescence dorée est présente dans tout le pied. Il est essentiel d'éliminer les pieds malades avant l'apparition de la cicadelle en avril.

Le contrôle des arrachages aura lieu dès le mois d'avril 2020.

### MALADIES DU BOIS

Le GDON des Bordeaux a rejoint cette année l'Observatoire Régional des Maladies du Bois. Les symptômes d'**eutypiose** et d'**esca** sont quantifiés pour suivre leur évolution chaque année et évaluer leur part dans l'improductivité de chaque parcelle.

**Les 218 parcelles du réseau girondin permettent une analyse selon le cépage et l'âge des vignes.**

### MALADIE DE PIERCE

La maladie de Pierce due à une bactérie (*Xylella fastidiosa fastidiosa*) est épidémique et conduit à la mort des ceps de vigne. Elle est présente en Californie et, plus récemment, sur l'île de Majorque.

Le GDON est en vigilance : **des pieds de vigne ont été peints en vert** cette année, des feuilles y ont été prélevées pour contrôler la présence de la bactérie dans le vignoble. 75 pieds sans symptôme sur 75 communes différentes ont été choisis pour avoir une évaluation sur tout le territoire.

**Tous les prélèvements se sont révélés négatifs.**

**WWW.GDON-BORDEAUX.FR**

Sur le site internet, cliquez sur «**VOTRE COMMUNE**» et consultez les cartes des parcelles contaminées en 2019 («Campagne 2019»), en 2018 et 2017 («Archives»).

# BILAN PAR COMMUNE - 2019

Si la case est vide, il n'y a pas eu de suivi en 2019.

Les chiffres **en gras** sont au-dessus de la moyenne du GDON des Bordeaux.

\*Le calcul est basé sur un coût de traitement de 40 € par hectare (produit + passage).

Données mises à jour le 17 décembre 2019

Communes	Nb de pièges	Nb de pièges déclencheurs	Nb moyen de cicadelles par piège	Economie de traitement * grâce au GDON des Bordeaux	Taux de prospection 2019	Bois noir		Flavescence dorée		Taux de prospection cumulée 2011 à 2019
						Nb de pieds	Nb de pieds	Nb de parcelles		
ANGLADE	12	0	0,3	5 529 €						100 %
BERSON	28	4	<b>3,8</b>	3 €	0,1 %	1	0	0		100 %
BLAYE				9 096 €	3 %	3	0	0		100 %
BRAUD-ET-SAINT-LOUIS					1 %	2	0	0		100 %
CAMPUGNAN	5	1	<b>1,4</b>	14 €	55 %	2	0	0		100 %
CARS	23	4	<b>7</b>		1 %	6	0	0		100 %
CARTELEGUE	8	0	0	9 090 €	100 %	26	0	0		100 %
CAVIGNAC										0 %
CEZAC					1 %	0	0	0		100 %
CIVRAC-DE-BLAYE					1 %	0	0	0		100 %
CUBNEZAI										0 %
DONNEZAC				3 558 €						0,4 %
ETAULIERS										0 %
EYRANS	5	0	<b>1,8</b>	2 954 €						100 %
FOURS	6	1	<b>1,5</b>							100 %
GENERAC	4	0	0	3 680 €						100 %
LARUSCADE										0 %
MARCENAIS										0 %
MARCILLAC	25	1	0,2	22 743 €						100 %
MARSAS	4	0	0	4 460 €						100 %
MAZION	7	0	0,4	3 549 €						100 %
PASSAC	12	1	<b>5</b>	5 788 €	0,3 %	0	2	1		100 %
PLEINE-SELVE	5	0	0,6	5 557 €						100 %
REIGNAC										50 %
ST-ANDRONY	10	2	<b>1,9</b>	12 156 €	5 %	1	394	13		100 %
ST-AUBIN-DE-BLAYE	11	0	0	12 121 €						58 %
ST-CAPRAIS-DE-BLAYE	10	0	0	10 634 €						100 %
ST-CHRISTOLY-DE-BLAYE				15 381 €	100 %	25	1	1		100 %
ST-CIERS-SUR-GIRONDE	15	3	<b>4,8</b>	6 100 €	0,2 %	0	0	0		100 %
ST-GENES-DE-BLAYE				8 763 €						100 %
ST-GIRONS-D'AIGUEVIVES	11	0	0	12 455 €	1 %	0	0	0		100 %
ST-MARIENS					49 %	3	0	0		71 %
ST-MARTIN-LACAUSSADE	6	2	<b>3,7</b>		2 %	1	0	0		100 %
ST-PALAIS	17	0	0	18 090 €						100 %
ST-PAUL	16	4	<b>6,6</b>	6 396 €						100 %
ST-SAVIN										100 %
ST-SEURIN-DE-CURSAC	4	2	<b>4</b>							100 %
ST-VIVIEN-DE-BLAYE				8 224 €	2 %	0	0	0		2 %
ST-YZAN-DE-SOUDIAC										0 %
SAUGON	2	0	<b>1,5</b>	755 €						100 %
	Nb de pièges	Nb de pièges déclencheurs	Nb moyen de cicadelles par pièges	Economie de traitement * grâce au GDON des Bordeaux	Taux de prospection 2019	Bois noir Nb de pieds	Flavescence dorée Nb de pieds Nb de parcelles		Taux de prospection cumulée 2011 à 2019	
<b>TOTAL SUR VOS SECTEURS</b>	<b>246</b>	<b>25</b>	<b>2,5 (moyenne)</b>	<b>187 096 €</b>	<b>9 %</b>	<b>70</b>	<b>397</b>	<b>15</b>	<b>89 %</b>	
<b>TOTAL SUR L'ENSEMBLE DU GDON DES BORDEAUX</b>	<b>2 066</b>	<b>139</b>	<b>1,4 (moyenne)</b>	<b>2 174 026 €</b>	<b>10 %</b>	<b>1 862</b>	<b>26 990</b>	<b>1 768</b>	<b>79 %</b>	